

Mobilisations face aux discriminations dans l'éducation.

Savoirs d'expériences et pouvoir d'agir.

mercredi 13 mars 2013

Amphithéâtre du CRDP – 11 Av. général Champon – 38000 GRENOBLE

Groupe de recherche-action du lycée Emmanuel Mounier (Grenoble)

Le récit de notre expérience

Au départ de ce travail, une rencontre entre une sensibilité de certains collègues à ces questions, l'observation de phénomènes de stigmatisation ou d'inégalité de traitement dans certains conseils de classe, et l'opportunité offerte par le dispositif initié par la Métro et l'Inspection Académique de se former et d'engager un travail de recherche-action sur la lutte contre les discriminations dans l'éducation.

Le groupe s'est constitué en octobre 2010, réunissant différents professionnels de l'établissement autour de Fabrice Dhume (sociologue, IS CRA) : Frédéric Ouaked (professeur de physique-chimie), Sabine Friganovic (professeur de physique-chimie), Danièle Mingone (CPE), Sandra Giupponi (CPE), Frédérique Abello (professeur documentaliste), Claire Lachaize (professeur documentaliste), Pedro Vasquez (professeur d'Espagnol), Silvia Rey (professeur d'Espagnol), Françoise Isnard (professeur de SVT), Marie-Claire Picquetot (infirmière), Elsa Debras (professeur de FLE), Michèle Lattard (COP).

L'expression des ressentis et des expériences a permis d'identifier une série de situations au sein du lycée qui témoignaient d'un regard stigmatisant et de différences de jugement portés sur les publics : en conseil de classe, par exemple, la tendance à dire d'une jeune fille vue comme européenne de niveau faible qu'elle est sérieuse mais qu'elle a des difficultés, alors que d'un garçon de même niveau vu comme maghrébin, on dira qu'il ne travaille pas suffisamment ; un personnel de direction qui dit d'une jeune fille d'apparence « européenne » voilée qu'« elle a été contaminée par la classe » (classe dans laquelle les élèves vus comme maghrébins sont majoritaires) ; etc

La question est :

Est-ce que ce regard influence les pratiques des adultes de l'établissement à l'égard des élèves ? Nous sommes conscients que ces exemples croisent les rapports sociaux de sexe, de race, et de façon sous-jacente, probablement de classe.

Comment avons-nous travaillé ? En interrogeant nos représentations et nos réactions, nous nous sommes engagés collectivement dans un travail de questionnement. Au début, nous étions pétris de paradoxes, empreints de défiance, crispés, parfois fâchés, rarement sereins. On s'est rendu compte que pour beaucoup d'entre nous, c'était une question qui nous intéressait, mais que pour certains c'était plutôt une question vitale. La distance dans la manière de voir et de vivre cette question nous a obligé à travailler sur la façon dont ces rapports sociaux traversent le groupe. Au final, ce fut un travail déstabilisant, un travail de déconstruction. Mais aussi un travail fructueux, producteur d'une connaissance.

Pour lutter contre le déni ou la minimisation de ces questions, nous avons ressenti le besoin d'avoir des données objectives. Nous avons décidé de travailler sur l'orientation, parce que nous sentions que c'était là que se jouait beaucoup de choses, et parce que le statut de la filière STG (filiale jugée dégradée) et de ses élèves est souvent source de tensions au sein du lycée. Nous avons voulu établir si l'orientation des élèves à l'issue de la classe de seconde était influencée par les rapports sociaux dits de race et de sexe.

Nous avons essayé de faire une observation des conseils de classe (juin 2011) qui n'a pas donné de résultats probants car, d'une part, par souci de transparence, les collègues avaient été prévenus de cette étude ce qui a peut-être influencé les propos et, d'autre part, nous avons pris conscience que les situations qui nous avaient choqués n'étaient peut-être que la face visible de l'iceberg, et que le problème devait être recherché à un autre niveau.

Nous avons décidé de faire une étude statistique sur les orientations en fin de seconde en

comparant à même niveau de note et selon les vœux des élèves l'affectation obtenue aux différentes étapes du processus : à l'issue du conseil de classe, à l'issue des recours auprès du proviseur, et au final, le cas échéant après la commission d'appel. Nous avons voulu tester les critères genre-sexe et ethnico-racial tels qu'ils se manifestent implicitement dans le regard des professionnels (c'est-à-dire dans nos propres représentations), ce qui a conduit à répartir les 231 élèves de seconde scolarisés au lycée en 2010-2011 en quatre groupes : filles majoritaires, garçons majoritaires, filles minoritaires, garçons majoritaires.

Par « majoritaire » nous entendons les publics *vus comme* « blancs » et/ou « européens », et par « minoritaire » tous les autres (supposés pouvoir être traités différemment ou inégalement).

Pour tenir compte des différences d'attentes des enseignants selon les filières (par exemple, en S on est plus attentif aux mathématiques, physique-chimie, sciences et vie de la terre) nous avons pondéré les moyennes des élèves pour savoir si l'orientation demandée et obtenue était conforme aux résultats (tenant compte de la moyenne spécifique ainsi calculée selon la série).

Résultats obtenus

Orientations conformes

En quelle part les orientations obtenues correspondent-elles strictement à ce qui est demandé, selon les groupes ? Et quelles différences entre le verdict du conseil de classe et les phases ultérieures (proviseur ou appel) ?

	Obtenue par le CC (Conseil de Classe)	Obtenue par CC + recours	dont recours (obtenu/jugé)	Non obtenue au final
Garçons minoritaires (45)	46,7% (21)	73,3% (+26,6) (33)	Proviseur : 12/17 Appel : 0/1	26,7% 12
Filles minoritaires (73)	63,0% (46)	67,1% (+4,1) (49)	Proviseur : 2/14 Appel : 1/8	32,9% 24
Garçons Majoritaires (36)	80,6% (29)	88,9% (+8,3) (32)	Proviseur : 3/4 Appel : /	11,1% 4
Filles Majoritaires (59)	78,0% (46)	86,4% (+8,4) (51)	Proviseur : 5/6 Appel : 0/1	13,6% 8

Orientation demandée/obtenue

En quelle part l'obtention de l'orientation demandée dépend-elle de l'appartenance au groupe majoritaire ou minoritaire lorsque les résultats sont faibles (moyenne inférieure à 10) ?

	Obtenue le CC	Obtenue par CC + recours
minoritaires (54)	27,8% (15)	50,0% (27)
Majoritaires (20)	35,0% (7)	60,0% (12)

Conclusion

Fort de ce travail, en juillet 2012, nous avons restitué aux collègues nos analyses pour les sensibiliser et les mobiliser. Vis-à-vis des élèves, nous avons également commencé à discuter de ce travail et à autoriser la parole sur les expériences vécues. Il nous faut aujourd'hui poursuivre la mobilisation, la discussion avec la direction de l'établissement, les collègues, les élèves et les parents, et mettre en œuvre des pistes concrètes d'action et d'outils, tels que anonymiser les copies, scinder le conseil de classe en deux temps (d'abord, jugement portant uniquement sur les moyennes anonymes puis, jugement tenant compte des autres caractéristiques de l'élève), utiliser des moyennes spécifiques à chaque série afin d'évaluer le niveau relatif des élèves, ces moyennes intervenant au 2ème et au 3ème trimestres en classe de seconde, rendre systématiques les sanctions en fonction du nombre d'heures d'absence des élèves, afin d'éviter le traitement « à la tête du client »...